



NOM DE(S) L'ÉLÈVE(S) : .....

CLASSE: .....

## TARIFS 2025 – 2026

**La contribution des familles** (mettre une croix dans la case correspondante)

*Le quotient familial est obtenu en divisant le revenu fiscal de référence 2024 par le nombre de parts fiscales – Vous reporter à votre avis d'imposition.*

*Les familles scolarisant plusieurs enfants bénéficient d'une réduction respective de 10%, 15% et 20% pour les deuxième, troisième et quatrième enfant.*

QF < 3875 € ( <i>je fournis mon avis d'imposition</i> )	39 € par mois
3875 € ≤ QF < 7325 € ( <i>je fournis mon avis d'imposition</i> )	48 € par mois
QF ≥ 7325 € ( <i>je ne fournis pas mon avis d'imposition</i> )	56 € par mois

Tout mois commencé est dû.

Les frais bancaires pour rejet de paiement seront refacturés (selon les frais appliqués par la banque).

**La restauration** (mettre une croix dans la case correspondante)

Externe	
Au forfait (4,70 € le repas)	67 € par mois
A l'unité ( <i>les repas pris seront comptabilisés sur la facture du mois suivant</i> )	4,95 € par repas

**La garde périscolaire** (mettre une croix dans la case correspondante)

Pas de garde périscolaire		
Forfait matin (5 matins par semaine de 7h30 à 9h)	25 € par mois	
Forfait soir (4 soirs par semaine de 16h à 18h30)	29 € par mois	
A l'unité le matin ( <i>les présences seront comptabilisées sur la facture du mois suivant et selon l'heure d'arrivée</i> )	Arrivée entre 7h30 et 8h 3,60€ la matinée	Arrivée à partir de 8h 3,30€ la matinée
A l'unité le soir ( <i>les présences seront comptabilisées sur la facture du mois suivant et selon l'heure de départ</i> )	Départ avant 17h 3,60 € par soirée	Départ après 17h 4,50 € par soirée

**Le mode de règlement** (mettre une croix dans la case correspondante)

Par prélèvement en 10 fois (du 8 septembre 2025 au 8 juin 2026)
Par prélèvement en 12 fois (du 8 septembre 2025 au 8 août 2026)

**L'adhésion et le soutien à l'APEL de l'école** (mettre une croix dans la case correspondante)

J'adhère (la somme sera prélevée sur la première facture)	21 € pour l'année
Je n'adhère pas	
J'adhère pour une somme supérieure à 21 €, d'un montant de ( <i>la somme sera prélevée sur la première facture</i> )	€ pour l'année

**Je joins un relevé d'identité bancaire, je n'oublie pas mon avis d'imposition et l'autorisation de prélèvement (pour la première inscription)**

*Conformément aux engagements pris en conseil d'administration en juin 2019, l'augmentation des tarifs ne résulte que de l'augmentation du coût de la vie.*